

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le
Villa-Foie

Novembre 2016

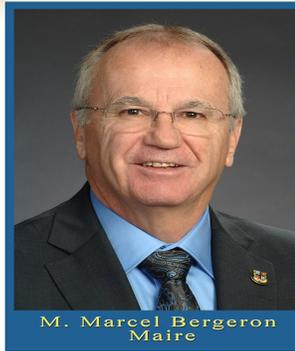
Volume 9, Numéro 10

Bon mois de novembre!





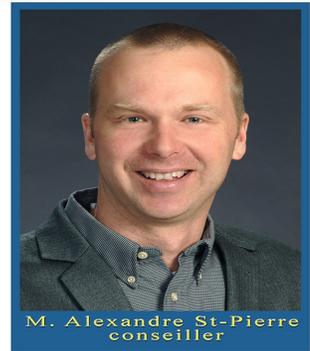
Mme Claude Mongeau
conseillère



M. Marcel Bergeron
Maire

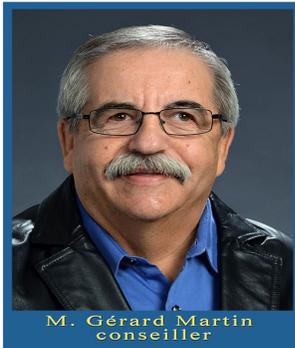


Mme Isabelle Dumont
Directrice Générale G.M.A.

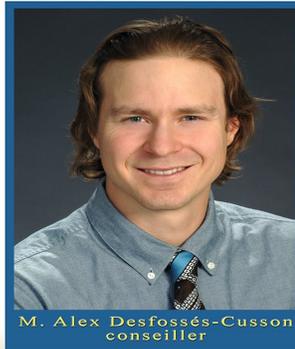


M. Alexandre St-Pierre
conseiller

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL
2013 *Village* 2017
Pour y vivre et grandir!



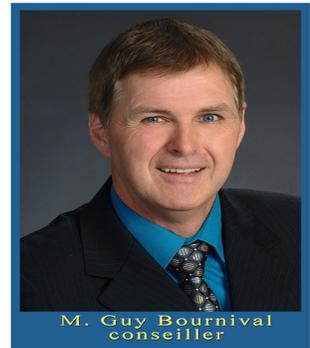
M. Gérard Martin
conseiller



M. Alex Desfossés-Cusson
conseiller



M. Sylvain Jutras
conseiller



M. Guy Bournival
conseiller

CONSEIL MUNICIPAL

M. Marcel Bergeron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV. 1

SIÈGE NO.1, M. Alexandre St-Pierre
comité des travaux publics

SIÈGE NO.2, Mme Claude Mongeau
comité culture et famille

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin
comité loisirs

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.5, M. Sylvain Jutras
comité finance et administration

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival
comité de l'hygiène du milieu
comité de la sécurité publique

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
**Isabelle Dumont, directrice générale,
sec.-trés., g.m.a., niv. 1**
Tél.: 819 336-2744
Télec.: 819 336-2030
No. d'urgence: 819 479-5640
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET PAVILLON

Maryse Bilodeau, coordonnatrice
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-3221
Télec.: 819 336-2030
Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédéric Marcotte, directeur
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 9-1-1

BIBLIOTHÈQUE

Caroline Leclerc, coordonnatrice
Jacinthe Dufort, coordonnatrice
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967

Mercredi: 18h30 à 20h00
Samedi: 9h30 à 11h00

NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 7 novembre 2016 à 20h00

Lundi 5 décembre 2016 à 20h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 3 octobre 2016

ADHÉSION AU PROGRAMME PERLE - SIGNATURE ENTENTE

Étant donné que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité social du Québec a notamment pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

Étant donné que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation des services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

Étant donné que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

Étant donné que PerLE est un service interactif WEB, développé par Industrie Canada, qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités locales et qu'il est intégré à Portail Québec;

Étant donné que le ministre à adhérer à PerLE;

Étant donné que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village souhaite participer au service PerLE;

Étant donné que les parties partagent une vision et une implication communes du service PerLE afin de soutenir les entreprises dans leur démarrage et leurs opérations et qu'elles travailleront dans un esprit de collaboration afin d'encourager le développement et la qualité de service;

Il est résolu d'autoriser la signature d'une entente concernant le service PerLE, qui vise la participation de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village au service PerLE et précise les responsabilités et modalités de collaboration entre les parties;

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité et de désigner Mme Isabelle Dumont, directrice générale responsable de la gestion des plaintes de ce programme et du suivi de l'entente.

PORTE GARAGE STATION POMPAGE

Étant donné l'adoption des immobilisations au budget 2016 dont le changement de la porte de garage de la station de pompage;

Étant donné les prix demandés auprès de deux(2) soumissionnaires;

Étant donné les soumissions reçues:
Portes RDR Rousseau 1 512.60\$ plus taxes,

Il est résolu d'autoriser l'achat et l'installation de la porte de garage pour la station de pompage par Portes RDR Rousseau au coût de 1 512.60\$ plus taxes.

NETTOYAGE DU PUIIS 5

Étant donné le faible débit du puits 5 depuis son démarrage;

Étant donné qu'il y a lieu de faire faire le nettoyage du puits 5 en même temps que le puits 4 afin de sauver sur le coût de la mobilisation et démobilitation des équipements;

Il est résolu d'entériner l'autorisation pour le nettoyage du puits 5 par RJ Lévesque & Fils au coût de 19 475.00\$ plus taxes.

RÉVISION BUDGET OMH

Il est résolu d'autoriser la révision budgétaire de l'Office Municipal d'Habitation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en date du 19 septembre 2016 ayant un déficit de 5 415.00\$ dont 10% est payable par la municipalité.

DEMANDE DE MORATOIRE OPTILAB

CONSIDÉRANT QUE le projet OPTILAB se déploie de façon précipitée sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE le projet OPTILAB vise la centralisation des services de biologie médicale des hôpitaux de la région de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec vers les laboratoires du Centre hospitalier affilié universitaire de Trois Rivières (CHAUR) considérés comme le laboratoire serveur de la grappe 04;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le ministère de la Santé et des Services sociaux affirme consulter tous les acteurs visés par la

démarche, ces derniers sont dans les faits peu ou pas consultés, leurs considérations ne sont pas prises en compte et l'information qu'ils reçoivent est incomplète, voire tardive, les plaçant souvent devant une décision déjà établie;

CONSIDÉRANT QUE les économies substantielles avancées par le ministère de la Santé et des Services sociaux n'ont pas été démontrées, et ce, malgré plusieurs demandes répétées des acteurs concernés;

CONSIDÉRANT QUE le déploiement se fait sans prendre le temps de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour assurer la sécurité, la stabilité et la traçabilité des échantillons lors de leur transport, notamment par l'implantation d'un système informatique harmonisé et de modalités de transport sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE le transport d'échantillons, parfois sur de longues distances, occasionne des pertes de spécimens et des retards dans les résultats des analyses, ce qui oblige plusieurs patients à reprendre leurs examens (prise de sang, ponction lombaire, biopsie, etc.);

CONSIDÉRANT QUE à l'heure actuelle le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a jamais démontré avoir mis en place l'encadrement nécessaire afin de s'assurer non seulement de la traçabilité des échantillons, mais également du respect et du maintien des conditions dans lesquelles les échantillons doivent être préservés afin de pouvoir procéder à leur analyse dans le respect des normes, et ce, tout au long de leur transport et de leur réception;

CONSIDÉRANT QUE différents éléments survenus cet été ont amplifié nos inquiétudes, notamment des pertes d'échantillons en Montérégie qui ont obligé des patients à subir de nouveaux prélèvements ou le déménagement du centre de réception des échantillons du laboratoire vers les quais de débarquement du CUSM;

CONSIDÉRANT QUE le transfert de certaines analyses ayant l'apparence de simples analyses de

routine vers les laboratoires serveurs et les délais ainsi occasionnés dans leur traitement, pourraient avoir des conséquences graves lorsque les résultats comportent des valeurs critiques nécessitant une prise en charge rapide du patient;

CONSIDÉRANT QUE la perte de proximité des services de biologie médicale à la population ainsi que leur éloignement à la suite du projet OPTILAB risquent notamment d'allonger les délais dans l'analyse des échantillons et de compromettre la qualité de services dispensés à la population;

CONSIDÉRANT QUE la population québécoise est en droit de s'attendre à un service de qualité, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois et que les conditions actuelles dans lesquelles se présente le déploiement du projet OPTILAB soulèvent des craintes sérieuses à cet égard;

CONSIDÉRANT QUE l'APTS effectue depuis plusieurs mois des approches de diverses associations médicales afin de leur présenter ses préoccupations dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE le 28 avril dernier, le député M. Amir Khadir de Québec Solidaire, en collaboration avec l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, a lancé une pétition à l'Assemblée nationale réclamant un moratoire sur le projet OPTILAB;

CONSIDÉRANT QUE prochainement, la pétition, qui a reçu de nombreuses signatures d'appui, sera déposée à l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT QUE le Parti Québécois, parti qui était au pouvoir lors des balbutiements du projet OPTILAB, est également préoccupé par l'absence de transparence et la précipitation entourant le déploiement actuel du projet, si bien que plusieurs députés ont fait parvenir cet été une lettre aux présidents-directeurs généraux des différents CI afin de réclamer plus d'information;

Il est résolu d'appuyer les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) pour l'obtention d'un moratoire afin de protéger la population et maintenir le niveau de services auquel elle a droit, et ce, peu importe la région où se situe l'établissement où elle reçoit ses soins.

DÉPÔT DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Marcel Bergeron, maire, M. Sylvain Jutras élu siège no.5 et M. Guy Bournival élu siège no.6.

POMPE PUIITS 4

Étant donné que suite au nettoyage du puits no.4 il fut constaté l'usure de la pompe;

Il est résolu d'autoriser le remplacement de la pompe du puits 4 selon la soumission de RJ Lévesque et Fils par une pompe Grundfos 625S250-1A au coût de 5 340.00\$ plus taxes.

PAVAGE RUE ISABELLE

Étant donné la recommandation d'Avizo Experts conseils concernant le paiement des travaux de pavage de la rue Isabelle;

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Smith Asphalte au coût de 28 798.30\$ plus taxes pour le pavage de la rue Isabelle.

AIDE AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Isabelle pour un montant subventionné de 6 000\$, conformément aux exigences du ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

PROGRAMMATION TECQ 2014 À 2018

Étant donné que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Étant donné que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des

Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ENGAGEMENT NOUVEAU POMPIER

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/ Ste-Clotilde de Horton en date du 30 août 2016;

Il est résolu l'engagement de M. David Jacques à titre de pompier volontaire conditionnellement à l'examen médical. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente d'engagement avec M. Jacques.

DIVERS

MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE / AJOUT MULTIFAMILIALES ZONE C2

Il est résolu d'adopter le projet de règlement 2016-379 afin d'ajouter des habitations multifamiliales dans la zone C2. Il est résolu de plus de déléguer à la directrice générale le choix de la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation qui sera présidée par le maire ou le maire suppléant.

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-379 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 131 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE LES MULTIFAMILIALES À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE C2.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce

règlement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité trouve pertinent de procéder à la modification des parties dudit règlement afin d'y apporter certains ajustements;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernées par le présent projet de règlement restreint les initiatives de certains citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme et à tout autre outil législatif de planification en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit:

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

Le présent règlement s'intitule projet de règlement numéro 2016-379 modifiant le règlement no. 131 intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'autoriser les multifamiliales à l'intérieur de la zone C-2.

Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

Le règlement 2016-379 modifie le règlement 131 en ajoutant les dispositions suivantes :

L'article 2.3 - LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS (Annexe A) est modifiée

comme suit :

Par l'ajout d'un point (o) sous la colonne C2, vis-à-vis la ligne III – multifamiliale

Voir annexe A.

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage.

Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

PROLONGEMENT RUE BLAKE

Étant donné la demande de la firme 9244-2474 Québec Inc afin de prolonger les infrastructures dans le projet de développement résidentiel Quartier Ménard;

Étant donné le plan de lotissement dossier A4784 préparé par M. Martin Paradis, arpenteur-géomètre;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village une entente relative aux travaux municipaux avec 9244-2474 Québec Inc pour le prolongement de la rue Blake.

BRUNCH AFÉAS

Il est résolu de mandater M. Marcel Bergeron, M. Gérard Martin et Mme Claude Mongeau afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village au brunch de l'aféas dans le cadre du 50e anniversaire qui se tiendra le 16 octobre 2016 et de défrayer le coût des billets au montant de 25.00\$ chacun.



**POUR INFORMATIONS
819 336-2744**



**STATIONNEMENT
DE NUIT
INTERDIT SUR
TOUT LE
TERRITOIRE
MUNICIPAL**



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-379**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2016-379 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage.

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser les multifamiliales dans la zone C2.

La municipalité tiendra, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, **le 7 novembre 2016 à 18h30**, à la salle des comités située à l'hôtel de ville, au 541 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou le maire suppléant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement numéro 2016-379 peut être consultés au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

FAIT ET DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, ce cinquième jour du mois d'octobre deux mille seize.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Parents et enfants sont invités à la prudence le soir de l'Halloween

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car, de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- ◆ Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents
- ◆ Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur
- ◆ Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni dans sa voiture
- ◆ Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- ◆ Traverser les rues aux intersections
- ◆ Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les enfants à visiter le www.halloween.saaq.gouv.qc.ca conçu par la Société de l'assurance automobile du Québec.

-30-

Sûreté du Québec
Mrc Drummond
1600 boul. St-Joseph
Drummondville, J2C 7V7



Petites nouvelles en bref

Dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Afeas, voici le nouveau logo créé par le comité provincial.

Félicitations pour vos 50 ans comme membres Afeas à Mesdames Angèle St-Mars, Pierrette Lambert, Ghislaine Lemaire, Micheline Matteau Pinard et Marie-Berthe Valois.

Merci à Monsieur Roger Allard praticien en neuro cutanée pour sa généreuse présentation de diverses techniques en levée de tension musculaire et articulaire. Nous avons reçu beaucoup d'informations d'intérêts pratiques pour notre mieux-être physique et merci à Madame Denise Pinard Allard pour le complément d'informations.

Félicitations à Mesdames Lucette Mailhot et Sylvie Jutras qui se méritent, gratuitement, leur carte de membre Afeas 2016-2017 pour avoir renouvelé leur adhésion.

**Notre prochaine rencontre Activités Femmes d'ici
le mardi 8 novembre à 19h00**

2^e étage du Pavillon du Centre récréatif Léo-Paul Therrien

NOS PIEDS, CES MAL-AIMÉS

Notre invitée Madame Manon Blanchette membre de l'Association des Pédicures du Québec nous donnera des conseils et des techniques pour le soin des pieds.

Particulièrement pour la coupe de tous les types d'ongles, le traitement de la kératose (corne) cors, la correction d'ongles courbés, les troubles circulatoires, le diabète, etc.

Bien traiter ses pieds pour éviter bien des problèmes!

Vos suggestions sont toujours les bienvenues et au plaisir de vous accueillir!

**Pour notre Conseil d'administration
Jacqueline Demers 819 336-3478
Administratrice secrétaire**



CLUB DE MARCHE BON-CONSEIL

Mercredi, le 21 septembre 2016, le club de marche a organisé une belle sortie dans les jardins et sentier "Les pieds d'or" à Tingwick.

Nous avons pu profiter de cette agréable journée pour faire une marche dans le splendide sentier et admirer les jolis décors, les arrangements d'art nature, réalisés par des artistes.

C'était une agréable découverte, très appréciée de tous. À refaire!



Martine Garry



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien

PARTY DES FÊTES

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

L'équipe du Centre récréatif vous reçoit en grand,
juste à temps pour vos partys de bureau!!!

COCKTAIL DÈS 17H30
SOUPER BUFFET DE NOEL

ANIMATION ET DJ TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE,
ET....

GUY BERNIER

Gagnant de l'Olivier auteur 2012



MARKO METIVIER
HUMORISTE



YANNICK
DE MARTINEAU



Gala d'humour
dès 21h00

COCKTAIL, SOUPER ET SOIRÉE

40\$/PERSONNE

280\$ PAR TABLE RONDE DE 8 PERSONNES

SOIRÉE (21H00)

5\$ À LA PORTE

DJ ANIMATEUR
**PRODUCTIONS
PAUL CHATMAN**

Réservation, informations et achat de billets avant le 25 novembre

Par téléphone: 819 336-3221

Par courriel: infoccbc@cgocable.ca

541, rue Ducharme Notre-Dame-du-Bon-Conseil



COLLECTE DES GROS REBUTS AUTOMNE 2016

Mercredi 5 octobre:

Résidus domestiques dangereux (solvants, produits de nettoyage, huiles usées, pesticides, batteries de véhicules, bonbonnes de gaz propane, médicaments etc..) Les produits doivent être identifiés sinon ils ne seront pas ramassés.

ATTENTION AUCUN GALLON DE PEINTURE

Mercredi 12 octobre:

Matériaux en plastique.

Mercredi 19 octobre:

Électroménagers et métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel etc.) BBQ

Mercredi 26 octobre:

Matelas, tapis, couvre-plancher (roulés), autres meubles etc. (les matériaux dont une collecte spécifique est prévue ne seront pas ramassés)

Mercredi 2 novembre:

Téléviseurs et appareils
électroniques

Mercredi 9 novembre:

Pneus déjantés

**Bien vouloir mettre les rebuts qui doivent être ramassé pour
la journée annoncée en bordure du chemin la veille de la collecte.**

**Nul ne peut déposer lors de la cueillette: boîtes, réfrigérateurs, congélateurs,
caisses, valises et de façon générale tous les contenants sans avoir au préalable
enlever le couvercle, la porte ou tout autre dispositif de fermeture, de façon
qu'aucun enfant ne puisse s'y introduire et y rester enfermer.**

LES BRANCHES ET LES FEUILLES MORTES VONT DANS LE BAC BRUN

MERCREDI 16 NOVEMBRE

PROGRAMME ÉCO-PEINTURE

Produits visés et acceptés

- Peintures vendues: soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus) soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- Liste, non exhaustive, des catégories de peintures visées:
 - ⇒ Apprêts et peintures (latex, alkyde, email ou autres)
 - ⇒ Peintures à métal ou antirouille
 - ⇒ Peinture aluminium
 - ⇒ Teintures
 - ⇒ Vernis
 - ⇒ Laques
 - ⇒ Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)
 - ⇒ Peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détails)
- Peinture en aérosols



Produits refusés

- Peintures conçues pour usage artistique
- Apprêts et peintures
 - ⇒ Pour usage industriel:
 - utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines
 - à séchage rapide et à 1 ou 2 composantes, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peintures (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.)
 - contenant des pesticides
 - anti-salissure
- Peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros)
- Solvants et diluants
- Adhésifs
- Goudrons et scellants à base de goudron
- Stucco
- Produits sans étiquette ou sans étiquette lisible

ÉCOCENTRE

Vous pouvez également vous prévaloir des services gratuits offerts par l'Écocentre en dehors des dates prévues pour les collectes spécifiques

5620 rue St-Roch Sud

Drummondville (819-477-1312)

Du 1er avril au 30 novembre (mardi au samedi 8h00 à 17h30)

Du 1er décembre au 31 mars (vendredi 8h00 à 17h00 et samedi de 8h00 à 16h00
(vous êtes responsable du transport de vos matières jusqu'à l'écocentre))

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

819 479-5640

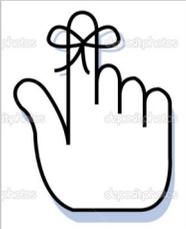


POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE
NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.



À mettre à votre agenda

Clinique de sang, le mardi 15 novembre 2016 de 13h00 à 20h00 à la salle Fadoq, 541-B, rue Ducharme à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

«Un don de sang sauve des vies» Ce sera peut-être la vôtre...

TOILETTAGE

Sa Coche



Valérie Picotin

Toiletteuse et propriétaire

360 rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Qc) J0C 1A0

Sur rendez-vous 819 818-2127

Karine Moore

Conseillère en soins de beauté ind.

Notre-Dame-Du-Bon-Conseil
819-817-5154

www.facebook.com/karinemooremk
www.marykay.ca/karinemoore





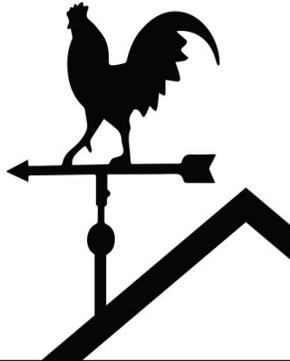
révisseure
poète
Diane
correctrice
Descôteaux

2698 rang 10 Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0

819.818.0580
info@dianedescoteaux.com

Laurent Proulx
Entrepreneur en restauration

Restaurant Le Canadien - Groupe Le Canadien
Tel. 819-336-5336 Cell. 418-559-3772
larry@restolecanadien.com



RÉSIDENTIELLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
Plus de 30 ans d'expérience à votre service

Cell. : 819.388.1963 | psmarcotte@hotmail.com
441, rue St-Pierre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Comeau et Trépanier, notaires

Me François Comeau
notaire

Me Sophie Lamothe-Comeau
notaire fiscaliste

Me Catherine Grenier
notaire



Saint-Léonard-d'Aston
819 399-2673

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-2200



**Pharmacie
Pascale Lapierre**

AFFILIÉE À :



281, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : 819 336-2313
Télécopieur : 819 336-2234

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

Menuiserie Jacques & L
9275 5529 QUÉBEC INC.



Spécialité : Armoires de cuisine sur mesure

Téléphone : 819.336.3267

Cellulaire : 819.475.7958

2010, 10^e rang Simpson, Notre-Dame-du-Bon-Conseil QC J0C 1A0

Serge Fortin
encanteur

819.336.2433

2698, rang 10 Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Québec J0C 1A0

info@sergefortinencanteur.com
www.sergefortinencanteur.com

**Technicienne en hygiène
et soins des pieds**

TRAITEMENTS:

- Soins complets et massage
- Coupe d'ongles
- Cor : 1 traitement
- Cor : suite (selon le nombre de traitements)
- Oeil de perdrix (4 traitements)

- Verrue plantaire (4 traitements)
- Ongle incarné
- Exfoliation (mi-jambe)
- Massage seulement

Chantal Robillard, ND
819.336.3894

ch_robi@hotmail.com

Membre de l'A.N.Q (association des naturothérapeutes du Québec)

Carrossier ProColor
 Properfex Auto Inc.
 carrossierprocolor.com

Service expert à toute épreuve
Denis Therrien
 properfexauto@cgocable.ca
T. 819 336.2388
F. 819 336.3414
 1360 Route 122
 Notre-Dame du Bon Conseil (Québec)
 J0C 1A0

Firme Martin Paradis
 Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
 Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
 Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens

Traitement d'eau **DRUMMOND** Traitement d'eau **VICT**

5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9
 389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville (QC) G6P 1G8

1 888 797-3286

PVA
 Pavage **Veilleux** Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.
 C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
 • Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
 • Nicolet : (819) 293-8085
 • Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95

Clinique vétérinaire Centre du Québec
animaux de ferme et animaux de compagnie


CVCQ

167, rue Notre-Dame
 Notre-Dame du Bon Conseil
 J0C 1A0
 Tél. : (819) 336-5050
 Fax : (819) 336-5051

*Dr Louis Mills, Dr Jean-Yves Perreault,
 Dre Line Simoneau, Dr Raynald Dupras,
 Dre Nicole Ruest, Dre Isabelle Veilleux,
 Dr Jean Hébert, Dre Yanic Brunet,
 Dre Jacqueline Van Calsteren et
 Dr Jonathan Lehouiller*

Courriel: cvcq@cgocable.ca

RONA
THOMAS CAYA
(1982) INC.

2844, route 122 C.P. 240
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec
 J0C 1A0

Bois, Quincaillerie
 Matériaux de Construction
 Portes & Fenêtres
 Ancestrale sur mesure.

Téléphone: 819-336-2818
 Télécopieur: 819-336-2819
 Courriel: tcaya@ntic.qc.ca
 www.rona.ca

Oxy-Centre Inc.
 «Une équipe locale pour une expertise mondiale»

CLAUDE LEMAY
 Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
 Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 (Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca



SA **Smith**
Asphalte inc.
 cours privées-commerciales
 RBQ 5693-0415-01

710, rue Notre-Dame
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
 Téléphone : 819 336-3444

www.smithasphalte.com



Yvon Grenier
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

Primerica
350-B Rue Notre Dame
Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) J0C 1A0

819 336 3755 Bureau
819 336 3705 Télécopieur
866 837 7245 Sans Frais
819 336 3830 Résidence
ygrenier.cn287@primerica.com
www.primercia.com/yvongrenier



Quincaillerie

Quincaillerie Bon-Conseil inc.

140, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

**Aussi agent
Auto Maximum**

*Guy & Pauline, propriétaires
Steeve et Éric Lemaire*

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

**QUINCAILLERIE UNIMAT
ÉQUIPEMENTS AGRICOLES & DE PELOUSE**

**ÉRIC LANDRY
MARIO LANDRY
RENALD LANDRY**

**TEL: 819-336-2130
FAX: 819-336-2233
LANDRY@MACHBENOIT.COM**



*Salon d'Esthétique
Denise Pinard*

Esthéticienne d'expérience

*Soin du visage personnalisé
Épilation à la cire*

111, rue Notre-Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Cté Drummond J0C 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508



Dr. René Bergeron
Dr. Guillaume Bergeron
Dre. Danny Mercure
Dre. Véronique Durand
Dre. Jade Boudrias
Dre. France Sylvestre

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0
Voisin de la caisse populaire
Téléphone : 819-336-3332 Télécopie : 819-336-2399
Email : clinbonconseil@gmail.com



**Richard Plante
électrique inc.**

Entrepreneur Électricien

résidentiel • commercial • industriel

1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

tél.: 819-336-2048
télé.: 819-336-9248

RBQ : 5585-8427-01



**C de C
Chevaliers de Colomb
Conseil 7753, Bon-Conseil**

S.C. Stéphane Gauthier G.C. 819-388-4100
Raymond Comeau, S.F. 819-336-5203

541, rue Elphège Bourgeois,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail

1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00



**LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES
VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE
L'ÉGLISE**

Monique Audet, responsable 819 336-2113



Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Siège social
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2600
Sans frais : 1 866 838-2600
Télécopieur : 819 336-2731

www.desjardins.com

Isabelle Tremblay D.O.

Ostéopathe
bébé, enfant, adulte

280 Des Érables, Bon-Conseil,
J0C 1A0

819-336-9223
Sur rendez-vous seulement

osteo.isa.tremblay@hotmail.com

Guillaume Gagnon
Service de tonte de pelouse
Résident de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

819 244-2256
ggagnon09@gmail.com



Soins des pieds

Pour prévenir ou corriger

- coupe des ongles (incarné)
- kératose (corne) cors
- correction d'angle courbé
- troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique



Manon Blanchette

Membre des podologues
affilier du Québec

T 819 336-3895 | C 819 314-0026

BRIGADIER (ÈRE) SCOLAIRE

Un brigadier (ère) scolaire est présent (e) durant l'année scolaire à l'intersection **des rues St-Jacques et Notre-Dame** selon l'horaire suivant :

de 7h30 à 7h50
de 11h10 à 11h40
de 12h15 à 12h35
de 14h45 à 15h05



Les parents dont les enfants se rendent à pied à l'école sont invités à établir avec eux le chemin le plus approprié et le plus sécuritaire possible qu'ils devraient toujours suivre à l'aller comme au retour et suivre les consignes et indications du brigadier (ère) scolaire.

Rôle du brigadier (ère)

- accompagner les enfants pour traverser la rue (ne les accompagne pas jusqu'à l'école)
- interrompre la circulation des véhicules au moyen de son enseigne.

Espérant répondre davantage aux besoins exprimés, nos meilleures salutations.

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Les propriétaires sont responsables de signaler tout changement d'adresse postale à la municipalité. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux conséquences de la livraison à une mauvaise adresse, de toute correspondance ou compte de taxes si elle n'a pas été avisée par écrit d'un changement d'adresse.

Un avis de changement d'adresse peut se faire par la poste, par télécopieur 819 336-2030 ou par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca. Il est important que vous indiquiez toutes les propriétés bâties ou non pour lesquelles le changement s'applique.



ANNONCES CLASSÉES

SOINS À DOMICILE

J'offre mes services pour assistance à domicile, comprenant:

- ⇒ Soins hygiène (bain, rasage)
- ⇒ Accompagnement (sorties, divertissement)
- ⇒ Aide aux tâches domestiques (repas, lavage, ménage)



Chantal: 819 336-5994



Desjardins

Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Nouveauté ! Nouveauté ! Nouveauté !

APPLE PAY, MAINTENANT CHEZ DESJARDINS!



Simple, pratique et sécuritaire

- Un moyen simple et sûr de payer avec son téléphone.
- Compatible avec la plupart des appareils Apple.
- Suivi facile de vos transactions dans AccèsD ou dans l'application Services mobiles Desjardins.
- Protection Responsabilité zéro en cas de fraude.

Étapes à suivre lors de la première utilisation d'Apple Pay

Lancer l'application Wallet de votre appareil.

Aucune application à télécharger. Accéder à Wallet directement dans les applications de votre appareil.

Toucher le symbole [+] et suivre les indications à l'écran.

Ajouter vos cartes en suivant les indications, puis choisir la carte à utiliser par défaut.

Pour plus de détails : www.desjardins.com



CÉLI DESJARDINS

Dans le but d'être compétitif, Desjardins propose encore cette année une promotion favorisant la prévente de la cotisation au CELI 2017 grâce à un taux d'intérêt avantageux.

Contactez votre conseiller pour en savoir plus !!!

Question – réponse pour mieux vous servir !

Qu'arrive-t-il si je perds ou si je me fais voler mon appareil mobile?

Nous vous recommandons de communiquer avec le 1 800 CAISSES (1 800 224-7737 ou 514 224-7737) afin de réinitialiser votre mot de passe AccèsD. De plus, nous vous suggérons de communiquer avec votre fournisseur mobile afin qu'il sécurise votre appareil.

Pour en savoir plus et pour obtenir des conseils sur la sécurité des sites pour appareils mobiles.

Source : www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame,
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600

Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Horaire collectes ordures et récupération

Novembre 2016

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3 	4 	5
6	7	8	9	10 	11 	12
13	14	15	16	17 	18 	19
20	21	22	23	24 	25 	26
27	28	29	30			

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



MATIÈRES ORGANIQUES



COMMERCES à chargement avant
Ordures les mardis

Sylvain Doyon, CPA, CMA

Bêty & Doyon, CPA s.e.n.c.

1750 rue Gélase
St-Cyrille-de-Wendover
Québec J1Z 2K4
Tél: 819-479-5196
Courriel : sylvain.doyon@cgocable.ca

*Fiscalité d'entreprise et personnelle
Comptabilité - Demande de financement
Accompagnement au démarrage d'entreprise
Budget et analyse de projet d'investissement*

Recherché



Licences et animaux perdus

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez la SPAD (Société Protectrice des animaux Drummond) au 819 472-5700.

www.decosurfaces.com

DECO SURFACES
TAPIS NOTRE-DAME INC.

Ma vie.
Mon décor.

Couvre-plancher et décoration

150, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : 819 336-2828 / Fax : 819 336-2394
R.B.Q. : 3089-1394-96

Yvon LEJEUNE
denturologiste

2330, rang Bord de l'Eau
Ste-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

819 336-3129



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 479-5640

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00

1/2 page \$50.00

1 page \$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or 336-3334
Ambulance 9-1-1
Bureau de poste 336-2611
Carrefour jeunesse-emploi 819 358-9838
C.L.S.C. 474-2572
Centre récréatif Léo-Paul Therrien 336-3221
Commission de Développement
Socio-Économique Village 336-2744
CPE Papillon Enchanté 336-5452
Distilla-Cèdre 397-5010
École Bon-Conseil 819 850-1622
Fourrière municipale 472-5700
Garage municipal village cellulaire ... 479-5640
HLM 474-1227
Hôtel de ville, village 336-2744
Info-Crime 1-800-711-1800
Info-Santé 8-1-1
Patinoire 336-3224
Police 9-1-1
Pompiers 9-1-1
Presbytère Bon-Conseil 336-2163
SPAD 472-5700
Taxi Bon-Conseil 336-3030
Transport collectif (billetterie) 336-2744
Vestiaire 336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont

Isabelle Harrisson



Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.

Bibliothèque municipale située au 541, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture:

Mercredi 18h30 à 20h00

Samedi: 9h30 à 11h00



NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Téléphone: 819 336-2967